

Présentation d'un projet de perfectionnement à un colloque ou congrès
et

Présentation d'un projet d'activité de mise à jour pour les spécialistes et orthopédagogues autres que celles offertes par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

1) Participantes et participants		
Nom (Un formulaire par participant)	École (choisir à l'aide du menu déroulant)	Champ d'enseignement (choisir à l'aide du menu déroulant)

2) Date(s) du projet et endroit		
Date(s)	Endroit	Colloque ou congrès choisi (Fournir en annexe la documentation pertinente)

3) Évaluation des coûts du projet

→ Vous devez **OBLIGATOIREMENT** compléter la colonne *Coût individuel* en tenant compte que vous participez seul(e). S'il n'y a aucun coût applicable, indiquer 0. Notez que toutes les cases jaunes doivent être complétées.

→ S'il y a possibilité de partager les coûts, veuillez indiquer ci-dessous le nom de la personne avec qui les frais peuvent être partagés. Vous devez compléter **LES 2 COLONNES** : *Coût individuel* et *Coût individuel si les frais sont partagés*.

Nom de la personne avec qui les coûts peuvent être partagés :		Coût individuel ** obligatoire	Coût individuel si les frais sont partagés
Déplacement en auto			
Frais de stationnement	Se référer à la politique de frais de déplacement en vigueur. Le covoiturage des enseignantes et enseignants est ordinairement demandé.		
Déplacement en autobus ou en train			
Hébergement	Les frais d'hébergement négociés par l'organisation du colloque ou du congrès seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.	Nombre de nuitées	
Repas	Se référer à la politique de frais de déplacement en vigueur. Veuillez indiquer le nombre de déjeuners, de diners et de soupers.	Nb de déjeuners 8 \$	
		Nb de diners 12 \$	
		Nb de soupers 20 \$	
Inscription	L'enseignant doit assumer l'inscription et demander un remboursement par la suite. Il n'est pas autorisé de faire facturer au nom du centre de services scolaire. Les frais d'adhésion à une association professionnelle ne sont pas remboursés. Assurez-vous d'inclure les taxes.		
Suppléance	Veuillez indiquer le nombre de suppléances selon le nombre de minutes.	Nb 61-150 min. 125 \$	
		Nb 151-210 min. 175 \$	
		Nb plus de 210 min. 250 \$	
<i>Tout participant préalablement autorisé à participer à une activité de perfectionnement et bénéficiant à l'occasion de l'activité d'un congé parental, d'un congé de maladie ou d'un retrait préventif se verra interdire l'accès à celle-ci.</i>		Total	0,00 \$

Le projet a mon appui Le projet n'a pas mon appui

Signature de la direction de l'école _____ Date _____ Signature de l'enseignante _____ Date _____

4) Section réservée au Comité central de perfectionnement

Projet refusé Projet accepté Montant accordé : _____ \$

Remarques : _____

Date _____ Signature d'un membre du comité _____

Faire parvenir à l'attention de Manon Chouinard, Services éducatifs

Colloque et congrès se tenant avant les fêtes : date limite 17/09/2021 - 16 h. Se tenant après les fêtes : date limite 10/12/2021 - 16 h.

Activité de mise à jour pour les spécialistes et orthopédagogues : aucune date limite